SOCSA Analyse

LABORATOIRE D'HYGIENE ALIMENTAIRE, ENVIRONNEMENT, SANTE ANIMALE et EAU.

Sud Ouest Conseil Santé animale Agroalimentaire analyse
11 bis rue ariane
31240 L'UNION
Tel 05 61 80 10 16 - Fax 05 62 15 26 91

Règles générales de prélèvement

Toute antibiothérapie doit être interrompue de préférence au moins 8 jours avant le prélèvement.

Pour les prélèvements cutanés et auriculaires, il est préférable d'éliminer le pus et une partie de la flore commensale par un nettoyage au sérum physiologique préalable au prélèvement.

Tissus et organes : les prélèvements doivent être placés dans des pots individuels stériles. Les anses intestinales doivent être absolument ligaturées et placées dans des pots séparés du reste des prélèvements.

Écouvillons : les écouvillons sur milieu de transport (Amies-charbon) sont idéaux pour les prélèvements issus des voies nasales, du pharynx, des amygdales, des yeux, des oreilles, de la peau (sauf pyodermite profonde pour laquelle une biopsie du derme est préférable)
Les écouvillons secs doivent être évités car ils ne permettent pas la survie de toutes les souches bactériennes pendant le transport.

Attention, si une recherche PCR sur un prélèvement doit être effectuée en parallèle, deux prélèvements distincts doivent être fournis, l'un sur milieu de transport pour la bactériologie et l'autre sur un écouvillon sec, sur un fragment d'organe ou sur un liquide biologique pour le diagnostic par PCR.

Selles : elles doivent être obtenues de préférence directement dans le rectum pour éviter toute contamination et placées dans un flacon adapté stérile et envoyées le plus rapidement possible au laboratoire.

Urines : les urines doivent être collectées de manière aseptique (sondage ou cystocentèse) et envoyées le plus rapidement possible au laboratoire. La collecte d'urines émises par miction naturelle doit être évitée.

Lait : la mamelle doit être nettoyée à l'eau et séchée puis désinfectée à l'alcool. Les premiers jets doivent être éliminés et le lait doit être récupéré dans un flacon stérile, sans toucher la mamelle. Envoyer le prélèvement accompagné d'un pack réfrigéré.

Liquides biologiques : les ponctions de liquides d'épanchement, de kystes ou d'abcès, les lavages broncho-alvéolaires doivent être collectés de manière stérile sur des tubes secs.

Cas des recherches de souches anaérobies :
Le prélèvement ne doit absolument pas être exposé à l'air.
S'il s'agit d'un liquide biologique, le liquide doit être transféré dans un flacon ou tube de petite contenance et doit être rempli jusqu'au bouchon.
S'il s'agit d'un écouvillonnage, deux écouvillons distincts sont à fournir, l'un pour la culture en aérobiose, l'autre pour la culture en anaérobiose.